

# Réunion du conseil municipal

du 19 juin 2015 et du 8 juillet

Présents: C Digue, D Jagault, T Lassalle, C Cottier, E Prime, D Chollet, V Maleuvre, R Clément, B Bourdeau, J-P Etendard, L Neveu, C Croixmarie  
Absent excusé: M Hamon  
Absents : B Barrel J-P Lurton

## Reversement de la subvention du Conseil Général auprès de la commune de Thourie

une erreur de versement a été faite lors du versement de subvention, nous devons 1400€ à la commune de Thourie .

Vote pour:12

## Téléphone agent technique

Suite à l'arrêt de travail de notre agent technique le titulaire du téléphone change de nom. Christine Digue prend donc le téléphone à sa charge pour un montant de 3€ /mois. Le téléphone est remis à Vincent durant l'absence de Joël.

Vote pour:12

## Mallette de jeux TAP /Ecole

Il reste de l'argent vis à vis de l'achat des ordinateurs. Il a été proposé l'achat d'une mallette d'accessoires de jeux intérieurs et extérieurs pour les activités des TAP au prix de 292,64€ .

Vote pour :12

## informations diverses

### La garderie

Pour ne pas être en 'déficit', il faudrait augmenter le tarif à 1,24€ la demi-heure. Pour l'année scolaire 2014/2015, nous vous rappelons que les maires du RPI ont décidé de pallier à cette charge financière, qui est depuis des années à la charge totale de notre commune (environ 1500€).

Pour la rentrée 2015/2016 une réunion RPI aura lieu courant août afin de prendre une nouvelle décision. Bien évidemment chaque parent recevra un courrier d'information.

### Terrain Cherrault

Christine Digue annonce qu'elle a signé chez le notaire de Retiers la transaction pour l'acquisition du terrain de Mr et Mme Cherrault.

Catherine Cottier et Christine Digue ont rencontré une personne du Smictom en vue de mettre des conteneurs verres et journaux supplémentaires.

Les accotements de la commune ont été faits par l'entreprise de Patrick Louis de Tresboeuf.

Les rencontres avec les sociétés de réfection de routes se poursuivent.

## **Conseil du 08 juillet**

Présents: C Digue, D Jagault, T Lassalle, C Cottier, D Chollet, V Maleuvre, B Bourdeau, E Prime, L Neveu, J-P Etendard, M Hamon  
Absent excusé: R Clément ayant donné pouvoir Thierry Lassalle  
Absents: J-P Lurton, B Barrel, C Croixmarie

## Tarif cantine rentrée scolaire 2015/2016

Augmentation du tarif des repas de 1.9% soit 3.72€

vote pour:12

## Tarif taxe communale assainissement

Augmentation du tarif de 2% soit 98.46 € ht pour l'année 2016

vote pour :12

## Renouvellement contrat Marie Viloux

Marie Viloux travaille au sein de l'école pour les TAP, la garderie des différents jours scolaires et pour l'entretien des locaux pour une période hebdomadaire de 17h par semaine. Christine Digue propose de renouveler son contrat pour une période de 1 an à partir du 1 septembre 2015

Vote pour:12

## Tarif garderie

Après étude, il est proposé différentes solutions au sein des communes de La Couyère et de Thourie.

1°les parents paieront le futur tarif sans aucune aide des communes

2° participation totale des communes et le tarif de la garderie reste à 1€ la demi-heure

3° augmentation pour les parents de 0.10cts€ et 0.14cts€ à la charge des communes

Vote du tarif par le conseil de Lalleu:

1.24€ la demi heure = 0 pour 12 contre

1.10€ la demi heure =10 pour 0 contre 2 abstentions

1.00€ la demi heure = 0 pour 12 contre

La concertation avec les autres mairies aura lieu en août.

## Demande du fond de concours (subvention) auprès de la COMCOM

Le dossier de fin de bourg est enfin arrivé dans notre bureau. Il convient maintenant d'approuver les comptes par le conseil puis de le transférer à la trésorerie de Bain de Bretagne pour une validation, ensuite l'envoyer à la ComCom pour une présentation en conseil communautaire et le soumettre au vote d'une prochaine réunion.

Pour votre information ,voici quelques chiffres

Aménagement Place de l'Eglise =105000€

Aménagement routes autour de l'église =163950€

Aménagement du trottoir pour aller à la salle qui sert de cantine =33877€

Vote pour 12

## Délibération Modificative

DM sur travaux école -379€

Investissement matériel +379€

Il s'agit du lave-linge de l'école qu'il faut remplacer; le prix de réparation était de 300€ et un lave linge neuf coûte 379€ .

Vote pour 12

Le chauffe-eau de la mairie a également été changé suite à une fuite (451,43€).

Il est également prévu de remplacer le petit frigo spécial cantine qui ne fonctionne plus .

## Centre aéré de Tresboeuf

Chaque année notre commune participe à un financement des enfants de Lalleu qui fréquentent le centre. Cette année, à partir du 1er septembre, le centre sera pris en charge par Léo Lagrange (un service mis en place par la COMCOM).

Il nous a été demandé une participation de 5€ au lieu de 3€.

Les communes de la Bosse participent à une hauteur de 5€ et La Couyère à 3€ sans vraiment avoir fait la même convention. Pour ce nouveau départ de centre aéré, il convient que chacun ait une convention identique avec le même tarif et le même règlement .

Pour votre informations sommes versées: en 2010=387€, en 2011 =1015€, 2012=492€, 2013=418€, 2014=507€ 2015=96€ (en cours).

Le conseil décide de ne pas délibérer et demande des explications complémentaires auprès de la commune de Tresboeuf. Christine Digue reprendra contact avec Annie Moutel pour avoir une présentation du centre lors du prochain conseil .

## Accessibilité des lieux communaux

David Chollet explique qu'un diagnostic a été effectué en 2012 avec plus de 50 irrégularités. Aujourd'hui, vue la réfection du bourg, ce diagnostic n'est plus trop d'actualité. Après avoir pris contact avec un organisme qui se propose de réétudier le dossier avec un coût de 1200€, il est proposé de former une commission qui reprendra tous les points du dossier et les évaluera.

Commission d'accessibilité: D Chollet, T Lassalle, B Bourdeau, L Neveu, D Jagault. Rencontre sur le terrain courant septembre.

## Divers

Remerciement aux conseillers, agriculteurs et entrepreneurs qui sont venus bénévolement le samedi 27 juin pour déblayer le parking du terrain de foot.

Suite à l'arrêt de travail de notre agent communal, Loic Pivant vient en remplacement la dernière semaine de juillet et les 15 derniers jours du mois d'août

Le Pata (émulsion de goudron et de gravillon) est prévu la semaine 30.

Notre secrétaire Marine s'est cogné et cassé un doigt de pied contre un meuble de la mairie, elle est en arrêt pour 3 semaines.

Bonnes Vacances à tous !